

CAP Métallier



**Industrie (chimie - pilotage
d'installation - automatisme -
transformation des matériaux)
| CAP**

CODE RNCP n° 37897

Certifié par Ministère de l'Education et de la Jeunesse

Date de publication : 25/07/2023

Fiche formation mise à jour le 12 janvier 2024

Présentation

Lieu(x) de formation

Ufa Édouard Vaillant - St Junien

Métiers

- Charpentier métallique
- Machiniste constructeur
- Serrurier métallier
- Serrurier dépanneur

Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP Métallier exerce sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine des ouvrages du bâtiment pour des travaux neufs, de maintenance ou de rénovation. Il intervient indifféremment sur tous les domaines couverts par l'activité des ouvrages du bâtiment : structure, aménagement extérieur, aménagement intérieur.

Le titulaire de ce diplôme est amené à intervenir en atelier et/ou sur chantier.

Il peut travailler dans une entreprise artisanale ou une PME, mais également dans une grande entreprise.

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce diplôme contribue au respect des exigences réglementaires, énergétiques et environnementales.

Dans le cadre de ses activités, le titulaire de ce diplôme pourra :

- Assurer la communication et la préparation de son intervention.
- Réaliser et contrôler un ouvrage courant.
- Réaliser des travaux spécifiques.

Contenu de la formation

Domaine Général

Français

Histoire Géographie – Enseignement moral et civique

Mathématiques- Sciences physiques et chimiques

Langue Vivante : anglais

EPS

Domaine Professionnel

Etude et préparation d'une intervention

Réalisation et mise en oeuvre d'un ouvrage courant

Réalisation de travaux spécifiques

Prévention Santé Environnement

Poursuite d'études

- Bac pro Menuiserie aluminium-verre
- Bac pro Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle
- BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
- BP menuisier aluminium-verre
- BP Métallier

Infos pratiques

Pré-requis

- Après une classe de 3ème

Conditions d'accès à la formation

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus
- Avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Être en possession d'une carte d'identité ou d'un titre de séjour autorisant à travailler

Délais d'accès, durée et modalité de formation

Délais d'accès : intégration en formation dès la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée : 2 ans avec possibilité d'adaptation de la durée du contrat (420 h/an en centre de formation).

Modalités de formation : Alternance entre cours en Ufa et formation en entreprise.

Formation proposée en mixité

Tarifs et financements

Prise en charge de la formation par :

- Les opérateurs de compétence (OPCO)
- CNFPT
- Employeurs publics

Méthodes mobilisées

- Présentiel